

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J. B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J. B. CLOUTIER, 147, rue St. Olivier, Québec.

**SOMMAIRE.** — ACTES OFFICIELS : Délimitation de municipalités scolaires. — Compte-rendu de la dernière réunion du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique. — PÉDAGOGIE : Le tact chez l'éducateur. — PARTIE PRATIQUE : I. Dictées et Exercices de grammaire. — II. Dictée. — Le printemps de Sibérie. — III. Dictées. — L'enfance et la vieillesse. — Le dévouement patriotique. — Arithmétique. — Problèmes. — Algèbre. — Poésie. — La vierge à la crèche. — DIVERS : Deux beaux jours. — Rendons notre enseignement pratique. — Bibliographes. — Hygiène. (Suite) — Dictons et pensées.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 1er mai dernier, (1891), de séparer en deux municipalités scolaires distinctes, la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice, comme suit : celle du "Village" comprenant la municipalité actuelle du village et tout le territoire qui forme l'arrondissement No. 1 actuel, et les concessions de Vide Poche, du Petit Village de la Rivière du Loup et des Petites Terres, sous le nom de "Municipalité du village d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice ;" et le reste de la paroisse formera une

municipalité sous le nom de "Municipalité de la paroisse d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice.

Ces changements ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1891).

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 12 mai courant 1891), de nommer M. Pierre Leclerc, à la charge de commissaire d'écoles de "Glaude Arbour," dans le comté de Caspé, en remplacement de M. François Thibault, qui a quitté cette municipalité.

### *Erection d'une municipalité scolaire*

Détacher de la municipalité scolaire du canton de Whitton, la paroisse de "Sainte-Cécile de Whitton," comté de Campton, et l'ériger en municipalité scolaire avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du cinq février dernier, (1891).

Cette érection de municipalité ne devant avoir effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'article 1, du chap. 22, de 53 Vict.

Les avis publiés les 3 et 10 mai 1890, et les 7 et 14 mars 1891, devant être considérés comme nuls.

## AVIS

*De demandes d'érection de municipalités.*

Détacher de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska les lots Nos. 21 et 22 du huitième rang de Chester et les annexer à la municipalité scolaire de Chester Ouest, dans le comté d'Arthabaska.

GÉRON OUMET,  
Surintendant

*Demande de changement de limites.*

Que les lots 1 et 2 dans le cinquième rang, le lot 1 dans le sixième rang, le lot 1 dans le septième rang et le lot 1 dans le huitième rang d'Orford soient détachés de la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, et annexés à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires; et que les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le cinquième rang, la moitié sud-ouest du lot 30, la moitié sud-ouest du lot 29, le quart sud-ouest du lot 28 du cinquième rang, tous les lots de Gore, le lot 28 dans le sixième rang de la municipalité de Brompton soient détachés de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

**Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique**

*Session du 13 mai 1891.*

Présents : — Le Surintendant, président.  
Mgr L'archevêque de Montréal,  
" " d'Ottawa,  
" " L'évêque de Trois-Rivières,  
" " de Sherbrooke,  
" " de St-Hyacinthe,  
" " de Chicoutimi,  
" " de Rimouski,  
" Le vicaire - apostolique de Pontiac,

Présents : — Mgr Le Vicaire-général Marois, représentant Son Eminence le Cardinal Taschereau,

L'honorable Sir N.-F. Belleau,

" L.-F.-R. Masson,

" Juge L.-A. Jetté,

" F. Langelier,

M. P.-S. Murphy,

" H. Gray,

" Le docteur Leprohon.

Lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau informant le Comité qu'étant empêché par une indisposition d'assister à la présente session, il a nommé Mgr le grand-vicaire Marois pour le remplacer.

Lettres de l'honorable H. Archambault et de M. Eugène Crépeau, informant le Comité qu'ils ne pourront assister à la présente session, pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Léontopolis, informant le Comité qu'ayant donné sa démission comme évêque de Rimouski, il cesse, en conséquence, de faire partie du Conseil de l'Instruction publique.

Alors l'honorable juge Jetté propose, secondé par l'évêque de Sherbrooke, et il est unanimement résolu :

" Que ce Comité croit devoir exprimer son profond regret de la retraite de Sa Grandeur Mgr Langevin qui, non seulement comme membre du Conseil de l'Instruction publique, mais de tout temps et en toutes circonstances a tant fait pour la cause de l'éducation dans la province."

Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normal Laval de Québec, demandant une allocation de quatre

cents piastres, devant être divisée entre leur association et celle des instituteurs de Montréal, pour payer les frais de voyages de ceux des instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques qui se tiennent à Québec et à Montréal deux ou trois fois par année.

Le Comité recommande au gouvernement que cette allocation soit accordée.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par sir N.-F. Belleau, il est résolu :

“ Que Sa Grandeur Mgr de Rimouski soit nommé, en remplacement de Sa Grandeur Mgr Langevin, membre du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.”

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'étude fait le rapport suivant qui est adopté, sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, secondé par Mgr le grand-vicaire Marois :

*Sous-comité chargé de l'examen du programme d'études.*

Le sous-comité chargé de l'examen du programme d'études, à sa séance du 12 mai courant, à laquelle assistaient l'honorable L.-F.-R. Masson, président, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et M. P.-S. Murphy, fait le rapport suivant :

Aux honorables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Votre sous-comité est d'opinion que le programme d'études est aussi bien approprié que possible aux exigences de notre enseignement, sauf les matières suivantes, savoir : les logarithmes, les progressions et la physiologie, qu'il vous suggère de retrancher ;

Que les inconvénients qui ont pu être constatés dans la mise en pratique de ce programme d'études ne proviennent pas de ce

qu'il est surchargé, mais bien de ce que les matières qu'il comprend ne sont pas toujours enseignées comme elles devraient l'être par le titulaire de l'école qui, au lieu de donner les explications nécessaires pour les faire comprendre à ses élèves, se contente, trop souvent, de les leur faire apprendre par cœur. Il est sans doute très utile de développer la mémoire des enfants et des jeunes gens, mais on devrait chercher à obtenir ce résultat en leur faisant apprendre des modèles de littérature qui orneraient leur mémoire tout en la développant.

Une semblable méthode d'enseignement exige des éducateurs compétents qui doivent non seulement connaître les matières qu'ils ont à enseigner, mais aussi savoir la manière de les bien enseigner. Les instituteurs, les institutrices instruits dans les écoles normales et dans certaines maisons d'éducation supérieure peuvent bien, pour la plupart, remplir toutes les conditions exigées pour un enseignement pratique et intelligent, mais ceux qui n'ont pas été à même d'étudier dans ces institutions sont incapables, le plus souvent, de donner d'aussi bons résultats. Pour réaliser une réforme que votre sous-comité considère comme indispensable, aucun moyen ne lui semblerait plus efficace que l'institution de conférences d'instituteurs. A ces conférences, qui seraient faites par des personnes compétentes, sous la direction des inspecteurs d'écoles, et qui auraient lieu une fois par année dans chaque district d'inspection, tous les instituteurs et institutrices de ces districts, auxquels le gouvernement accorderait une légère indemnité pour leurs dépenses de voyages, seraient tenus d'assister.

En terminant, votre sous-comité croit devoir suggérer d'enseigner dans les écoles normales :

1° La télégraphie, la sténographie et la “clavigraphie.” Ces matières, qui exigent

peu d'étude et qui ne donnent aucune fatigue intellectuelle, pourraient être d'une grande utilité aux instituteurs et aux institutrices qui les auraient apprises, soit pour les enseigner, soit pour leur profit personnel ;

2° La callisthénie, ce qui permettrait aux instituteurs et aux institutrices qui sortiraient de ces institutions de faire faire, à leur tour, dans les écoles qu'ils seront appelés à diriger, ces exercices si utiles pour le développement physique de l'enfant.

(Signé) L. R. MASSON,  
Prés. S. C.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport suivant, qui est lu et adopté sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par M. H. Gray :

*Sous-comité chargé de l'examen des livres de classe.*

Session du 13 mai 1891.

- 1° Série de livres de classe des Petits-Frères de Marie.
- 2° Premier, deuxième, troisième et quatrième livres de lecture à l'usage des écoles chrétiennes,
- 3° Recueil de devoirs, par B. Lippens. J.-A. Langlais, éditeur.
- 4° Sadlier's Dominion Catholic Reading Charts.
- 5° Revision de la liste des livres de classe.

Les numéros 1, 2, 3 et 4 sont approuvés, ainsi que "Payson, Dunton and Scribners' National Writing Tablets," le "Manuel d'hygiène," par le docteur Sév. Lachapelle, édition de 1890, pour toutes les écoles. Quant à la révision des livres de classe, la considération en est remise à la prochaine séance.

(Signé) ANTOINE, Evêque de Sherbrooke.

La résolution adoptée par le Conseil des Arts et Manufactures relativement à la "Méthode nationale de dessin," par M. E. M. Templé, ayant été prise en considération, Mgr l'archevêque d'Ottawa fait motion, secondé par M. H. Gray :

"Que ce Comité ne peut approuver la résolution du Conseil des Arts et Manufactures adoptant la méthode de dessin de M. Templé, à l'exclusion de toute autre méthode."

L'honorable juge Jetté, secondé par M. le docteur Leprohon, propose en amendement :

"Que tout en désapprouvant, pour le moment, l'exclusion de toute autre méthode de dessin dans les écoles de la Province, ce Comité approuve la "Méthode nationale" recommandée par le Conseil des Arts et Manufactures."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : L'honorable F. Langelier, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et Sir N. F. Belleau. — 5.

Ont voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivières, Mgr de Rimouski, l'honorable L. F. R. Masson, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke. — 10.

L'amendement étant déclaré perdu, le président met la proposition principale aux voix ; alors l'honorable M. Masson, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose en amendement :

"Que le mot "maintenant" soit ajouté après ceux "ne peut" dans la motion principale."

Cet amendement étant mis aux voix, ont voté pour : Mgr de Rimouski, l'honorable M. Masson, M. P. S. Murphy, M. le docteur Leprohon, l'honorable juge Jetté et Sir N. F. Belleau. — 6.

Ont voté contre : Mgr Marois, Mgr de Trois-Rivières, l'honorable F. Langelier, Mgr de Montréal, Mgr d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, M. H. Gray, Mgr le vicaire-apostolique de Pontiac et Mgr de Sherbrooke. — 9.

L'amendement est perdu.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée par la même division que celle prise sur le premier amendement.

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Trois-Rivières, propose et il est résolu :

“ Qu'un bureau d'examineurs soit établi dans le comté de Saguenay, sous le nom de *Bureau d'Examineurs du comté de Saguenay*, qu'il ait ses séances les deuxièmes mardis de mars et de juillet de chaque année, et que les révérends C. L. Parent, V. F., Jos. E. Lemieux, Jos. Perron et MM. C. A. Côté, M. D., et Auguste Gingras soient nommés membres de ce bureau.”

Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose et il est résolu :

“ Que les membres des bureaux d'examineurs des comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean soient autorisés à transférer la séance du mois de juillet au mois de juin, afin que les élèves des couvents puissent subir leurs examens pour diplômes avant de partir pour les vacances d'été.”

Le Comité recommande les nominations suivantes : Comme membre du bureau d'examineurs de Rimouski, le révérend M. R. Ph. Sylvain, en remplacement de feu le révérend J.-C. Simard.

Comme membre du bureau d'examineurs de Trois-Rivières, M. Pierre-Léger Hubert, en remplacement de feu François-Xavier Guillet;

Comme membre du bureau d'examina-

teurs des Iles de la Madeleine, le révérend Jean Chiasson, en remplacement du révérend M. J.-B.-Ed. Meunier, démissionnaire.

Le Comité recommande la nomination de M. Ravaux comme professeur de dessin à l'école normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. E.-M. Templé, démissionnaire, avec un traitement de quatre cents piastres par année, à condition qu'il soit tenu de donner deux heures d'enseignement par jour; et que cent piastres soient aussi ajoutées au traitement de M. le professeur Aubin.

Le Comité ordonne le paiement de la somme de \$512.26 à M. Rondeau, secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Saint-Cuthbert, pour des allocations dues à sa municipalité qui lui ont été retenues parce qu'il n'avait pas fait de rapports semestriels pendant plusieurs années.

M. Murphy présente des modèles ou matrices de médailles que le Comité accepte, et M. Murphy devra les communiquer au Comité protestant pour obtenir son concours.

Lecture d'une lettre de l'honorable Chs. Langelier, secrétaire de la Province, datée de ce jour et adressée au Surintendant, demandant d'être autorisé par le Comité catholique à préparer une circulaire et à l'envoyer aux commissaires et aux syndics d'écoles, au sujet de la “ Méthode nationale de dessin ” de M. E.-M. Templé. Le Comité autorise le Surintendant à répondre à cette demande par l'envoi de la résolution adoptée ce jour sur cette méthode.

### Le tact chez l'éducateur

Dans toute école, quels qu'en soient le degré, le titre, la dénomination, le succès dépend du tact et de l'esprit d'initiative du titulaire, à faire parcourir à ses élèves, avec

intelligence et avantage, le programme officiel, mais ce n'est là qu'une partie de la tâche. Il devra de plus profiter de toutes les occasions qui se présenteront pour donner à chacun les connaissances qui pourront lui être utiles dans la carrière qu'il devra embrasser plus tard.

Tous les enfants, quelque soit le milieu où ils ont vécu avant de fréquenter l'école, manifestent des aptitudes particulières pour telle ou telle branche, telle ou telle matière. Dès l'âge le plus tendre ils laissent apercevoir leur tendance pour l'état qu'ils embrasseront à leur sortie de l'école. Il faut donc s'efforcer de leur fournir les aliments propres à développer leurs talents spéciaux. Ce travail peut facilement s'opérer sans nuire à l'ensemble de la marche de la classe. Quand un enfant montre un penchant pour une branche particulière, ne négligeons rien pour lui procurer tous les moyens qui sont en notre pouvoir afin de l'aider à atteindre son but, et applanir l'aridité de la tâche qu'il poursuit.

Il a fallu à tous les grands hommes, à tous les grands génies passer par l'école élémentaire, et dès lors, leurs talents transcendants, encore à l'état rudimentaire, et ne se manifestant qu'imparfaitement, étaient déjà beaucoup au-dessus de la portée de leurs condisciples, très souvent au-dessus de celle de leur maître qui ne les comprenait pas. Qu'arrivait-il alors ? Plusieurs de leurs confrères, les plus intelligents, les jalouaient, les imbéciles s'en moquaient, les tournaient en ridicule, le maître lui-même les tracassait, les contrariait sans cesse. Que de talents, d'aptitudes, de génies ont succombé, victimes de ces petites misères qui se produisent encore tous les jours à l'école et qui sont la conséquence nécessaire de l'ignorance, de l'envie, de la jalousie d'esprits étroits, bornés et malveillants.

Néanmoins il est une loi générale de la nature qui a toujours prévalu ; c'est que : l'esprit supérieur finit toujours par frayer sa route, par dominer.

L'instituteur habile et observateur devra donc étudier attentivement ses élèves, afin de découvrir ceux qui, par leur supériorité, devront plus tard commander aux autres, les gouverner. Il sera bien facile de les connaître. A l'école, ils seront toujours les premiers à prendre l'initiative en toutes choses ; dans les jeux, les promenades, on les verra battre la marche, organiser les amusements. Bien souvent ces intelligences d'élite ne sont pas les modèles de la classe, et leur conduite laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la discipline. Ils sont agités, taquins, espiègles ; mais nous ne devons pas nous alarmer plus qu'il ne faut de ces petits défauts qui ne sont que la conséquence de leur tempérament. Ils ont un bon cœur, et les fautes qu'ils commettent ainsi à la légère ne sont dues qu'à leur manque de réflexion. Chaque fois que vous leur prouvez qu'ils ont eu tort, ils sauront avouer franchement leur faute et se soumettre humblement au châtement qu'elle entraîne. Il va sans dire que, avec ces caractères vifs, bouillants, tout de feu, il faut éviter toute rigueur, toute rudesse, toute brusquerie.

Comme on vient de le voir, pour diriger sérieusement une classe, et produire tout le bien possible, l'instituteur doit être avant tout un homme sage, réfléchi, rangé. Il doit comprendre l'importance de la grande responsabilité qui pèse sur ses épaules, prendre tous les moyens possibles pour se mettre à la hauteur de sa position. Il étudiera donc avec soin le caractère de ses élèves, leurs aptitudes, leurs goûts, leurs propensions. Il est des maîtres qui, en arrivant dans une école, formulent un programme général, établissent des règles fixes pour la discipline, les branches à ensei-

gner, le tableau horaire, &c. Ce programme est affiché dans la classe et tout le monde doit s'y conformer, sous peine d'encourir de rigoureuses punitions.

On conçoit que ce système rigoriste, qui consiste à faire passer tous les enfants par la même filière est très défectueux et anti-pédagogique, car quels que soient vos talents, votre zèle, votre désir de voir progresser vos élèves, il vous faudra prendre les enfants tels qu'ils sont. L'élève qui est dépourvu de mémoire, le sera toujours, quoi que vous fassiez ; celui qui est léger, étourdi, tapageur a besoin d'un autre traitement disciplinaire que celui qui a une nature douce et paisible.

Pour nous résumer, nous dirons :

1° Qu'il est absolument nécessaire que le maître étudie avec soin le caractère et le tempérament de ses élèves ;

2° Que sa conduite envers eux soit conforme à cette étude, qui sera toujours sérieuse et intelligente ;

3° Enfin, qu'il donne à chacun l'impulsion nécessaire vers l'état qu'il sera appelé plus tard à exercer dans la vie pratique.

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### DICTÉES

##### ET EXERCICES DE GRAMMAIRE

##### 1° Phrases détachées

Viendriez-vous à la foire ; il y aura beaucoup de monde si le temps est favorable.— Il a marché pendant toute la nuit et n'est arrivé que ce matin.—J'ai cent moutons à garder ; les uns sont noirs, les autres blancs, d'autres noirs et blancs.—Paul et sa sœur ont eu de belles images, parce qu'ils ont été bien sages.—*La cage de l'escalier* est trop étroite, il faudra la reconstruire sur des proportions plus vastes.—*Cet ouvrier terrassier*

n'a pas travaillé depuis huit jours ; il est sans argent et souffre de la faim ; faites-lui donc l'aumône.—Ce chantre a une voix véritablement extraordinaire.—J'ai perdu mon fil et mes aiguilles ; aidez-moi donc à les chercher.—*Les marmottes* dorment pendant l'hiver et ne se réveillent qu'aux premiers beaux jours du printemps.

EXPLICATIONS.—*Cage de l'escalier* : on donne ce nom à l'espèce de grande chambre où se trouve l'escalier d'une maison, parce que l'escalier y est enfermé comme des oiseaux dans une cage.—*Proportions plus vastes* : c'est-à-dire la reconstruire plus grande, plus spacieuse.—*Ouvrier terrassier* : ouvrier qui travaille à la terre.—*Marmotte* : mot qui veut dire rat de montagne, quadrupède de l'ordre des rongeurs, qui vit dans les montagnes et est en léthargie pendant l'hiver.

EXERCICES.—Souligner tous les adjectifs et les pronoms personnels contenus dans cette dictée.

##### 2° Phrases détachées

J'ai eu un grand mal de tête, mais maintenant, je suis mieux.—Paul est à la campagne, et je souhaite qu'il y soit longtemps encore.—Mon grand père sera ici jeudi prochain ; j'en serai très heureux, car nous ne l'avons pas eu chez nous depuis l'année dernière.—Quand je reviendrai, j'espère que vous serez là.—Je serais bien content si vous pouviez me venir en aide.—Avez-vous mon chapeau, je ne l'ai plus ; je regretterais sa perte, car il était presque neuf.—Voulez-vous être bien gentil ; restez ici en attendant que je revienne ; je ne saurais tarder.

EXERCICES.—Souligner et analyser les noms et les adjectifs.

Analyser les verbes auxiliaires *être* et *avoir* contenus dans cette dictée.

*L'Education.*



## II

## DICTÉE

## COURS MOYEN

*Le printemps en Sibirie*

Vainqueur de l'hiver qu'il avait *transpercé* de ses flèches d'or et dépoillé de son manteau de frimas, le soleil triomphant brillait au ciel à l'heure où, plus loin des pôles, tout est plongé dans la nuit. Sous l'influence de sa *vivifiante* chaleur, la terre s'était *transformée*. Au déluge boueux qui couvrait la plaine avait *succédé* une vigoureuse végétation. Les champs s'étaient *empanachés* d'épis aux longues *barbes* qui ondulaient sous la brise *imprégnée* des âcres senteurs des sapins, et les prairies s'ouvraient au souffle du vent en mobiles sillons *étincelants* de fleurs de toutes nuances. Dans la ville, la transformation n'était pas moins complète : portes et fenêtres, si longtemps *closes* s'étaient *ouvertes*, et Tobolsk s'était mis en fête.

LAMOthe.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Transpercé* : percé de part en part (*trans*, au delà, de l'autre côté, se retrouve dans *transsaharien*, *transatlantique*.) = *Vivifiante* : qui ranime ; absolument, redonne la vie. = *Transformée*, *ouvertes* : justifier l'accord de ces deux participes. = *Succède* : *succéder* étant verbe neutre, son participe est toujours invariable. = *Empanachés* : couverts d'épis qu'on compare à des panaches, des bouquets de plumes flexibles. = *Barbes* : les longues arêtes qui terminent l'enveloppe de grains, surtout ceux de l'orge et du seigle. = *Imprégnée* : pénétrée, portant en elle. = *Étincelants* : adjectif verbal, remplis, parsemés, etc. = *Closes* : le participe de *clorre*, fermer par une *clôture*, = donner la conjugaison fort irrégulière. = *Tobolsk* : une grande ville de la Sibirie occidentale.

## EXERCICES

Analyser tous les participes passés. = Donner cinq exemples de participes de verbes pronominaux s'accordant avec leur complément direct, cinq exemples de participes invariables. = Copier les verbes pronominaux essentiels. = Conjuguer le verbe irrégulier *pouvoir*.

## III

## DICTÉES

## L'ENFANCE ET LA VIEillesse

Après l'enfance, ce que je connais de plus intéressant au monde, c'est la *vieillesse* : il y a dans la *faiblesse* de ces deux âges, dans les espérances que *donne* l'un, dans les souvenirs que laisse l'autre, quelque chose de profondément touchant qui pénètre l'âme (1) d'un sentiment de *bienveillance* que la *sécheresse* (2) et la légèreté peuvent seules *méconnaître* (3).

La vie semble prendre dès le berceau et au bord de la tombe un caractère attendrissant et respectable pour *ceux mêmes* qu'aucune relation personnelle ne lie à l'enfant qui y entre ou au vieillard qui en sort. Que sera-ce lorsque les *nœuds* du sang, de la reconnaissance, de l'habitude, *s'uniront* pour *changer* en affection et en devoirs cet intérêt naturel que les premiers et les derniers jours de l'homme sont en possession (4) de nous inspirer ?

## EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) *Qui pénètre l'âme*. Pénètre est employé ici au sens figuré, il signifie entrer profondément dans l'âme, aller bien avant.

(2) *Sécheresse*. Employé au sens figuré pour désigner l'état d'une personne qui manque de sensibilité.

(3) *Méconnaître (mé et connaître)*. Ne pas reconnaître.

(4) *Sont en possession, pour ont la propriété de.*

(5) *Guizot* (François-Pierre-Guillaume) (1787-1875). Homme d'Etat, professeur et historien français. Il fut plusieurs fois ministre sous le règne de Louis-Philippe et sa résistance aux réformes libérales fut une des causes de la révolution de 1848.

#### EXPLICATIONS GRAMMATICALES

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE. — *Ceux même* : Même est adjectif et variable quand il accompagne un nom ou un pronom, qu'il soit placé avant ou après : *Ils vinrent eux-mêmes nous voir. Nous avons cité ses paroles mêmes.*

Cependant dans ces cas il est adverbe et invariable s'il signifie aussi, jus qu'à, également. Tel est le cas présent : *un caractère attendrissant et respectable, pour ceux même...c'est à-dire même pour ceux, également pour ceux.*

Même est adverbe et invariable quand il modifie un adjectif, un verbe ou un autre adverbe, ou bien encore lorsqu'il est placé après plusieurs noms. — *Que sera-ce, mis pour cela sera quoi...*

FAMILLES DE MOTS. — *Vieillesse, vieillard, vieillir, vieux.* — *Bienveillance, bienveillant, malveillant, malveillance, vouloir, volonté, volontaire, involontaire, etc* — *Sécheresse, sec, dessécher, dessèchement, dessication, etc.*

FORMATION DES MOTS. — *Méconnaître*. Le préfixe *mé* se place devant les consonnes et *més* devant les voyelles ; ces deux préfixes indiquent une action mauvaise, fâcheuse ou qui donne un mauvais résultat : *mésaventure, mesurer, médire, mécontenter, mécompte, se méfier, mépriser, mécréant* (du v. fr. *créance, croyance*).

SYNONYMES. — *Faiblesse, débilite.* — *Donner, procurer* (ce dernier verbe renferme une idée de difficulté que ne renferme pas l'autre).

— *Nœud, lien, liaison.* — *S'unir, se joindre, se réunir.* — *Changer, transformer, métamorphoser.*

#### EXERCICES

1. Analyser les verbes de la dictée en indiquant la personne, le nombre, le temps, le mode et le sujet de chacun d'eux. — 2. Trouver les homonymes de *sort*, de *sang* et les employer dans des phrases. — 3. Trouver les mots de la même famille que *vieillesse, bienveillance, sécheresse, possession*. — 4. Employer dans des phrases *faiblesse, donner, nœud, s'unir, changer* et leurs synonymes. — 5. Trouver huit mots dans lesquels se trouve le préfixe *mé* et les employer dans des phrases. — 6. Expliquer les mots et les expressions suivantes : *qui pénètre l'âme, sécheresse, méconnaître, sont en possession*. — 7. Dites en quoi consiste la dictée.

#### UN TRAIT DE DÉVOUEMENT PATRIOTIQUE

Pendant la guerre de 1870, une jeune paysanne avait été laissée comme gardienne d'une ferme située aux environs de Metz (1).

Un jour, la maison est envahie par des soldats ennemis. "Tu vas répondre à mes questions, lui dit l'officier. Il y a deux heures un régiment français a passé par ici : de quel côté s'est-il dirigé ?" La jeune fille pâlit ; puis, après quelques moments d'hésitation : "Je suis Française, répond-elle ; ce n'est pas à moi de vous dire ce qui peut perdre (2) les Français. — Nous saurons bien t'arracher ton secret, reprend l'Allemand furieux." Et, se tournant vers sa troupe : "Soldats, s'écrie-t-il, qu'on l'emène dans la cour, qu'on l'appuie contre le mur." L'ordre est exécuté. "Maintenant, dit le chef, tu vas parler." La jeune fille se tut. "Une seconde fois, je te l'ordonne, parle !" Elle se tut. "Une troisième fois, parle !" Elle se tut.

“Soldats, feu !” Et l'héroïque jeune fille tomba percée de balles.

## EXPLICATIONS SUR LE TEXTE

(1) Metz, 55.000 habitants. Ancien chef-lieu du département de la Moselle ; occupé par les Prussiens après la capitulation de Bazaine ; aujourd'hui chef-lieu de la Lorraine allemande.

(2) *Perdre*. Comme verbe actif, a également le sens de être privé de quelque chose dont on était en possession. Perdre quelqu'un a souvent le sens de causer le déshonneur, la ruine, et aussi la mort comme dans le morceau.

## EXPLICATIONS GRAMMATICALES

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE. — Une jeune paysanne avait été laissée ... La maison est envahie. Accord du participe passé accompagné de l'auxiliaire être ; rappeler la règle.

FAMILLES DE MOTS. — *Ferme*, fermier, fermière, fermage, affermer (donner ou prendre à ferme ou à bail), affermage. — *Emmener* mener, meneur, menée (au propre, route que prend un cerf et par laquelle il mène les chasseurs qui le suivent : au fig., pratique, artifice que l'on emploie pour entraîner le succès d'une affaire).

## EXERCICES

1. Analyser les verbes de la dictée.—2. Conjuguer les verbes *emmener* et *appuyer* au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif en ajoutant un complément à chaque personne.—3. Trouver les mots de la même famille que *ferme*, *hésitation*, *emmener*, *appuyer*, et les expliquer.—4. Rapporter l'anecdote en se servant autant que possible d'autres expressions.

## ARITHMÉTIQUE

## PROBLÈMES.

Additionnez  $7\frac{1}{4}$ ,  $10\frac{1}{3}$ ,  $11\frac{1}{5}$

*Solution :*

Commencant par les fractions on a :

$$\frac{1}{4} + \frac{1}{3} + \frac{1}{5}; \text{ en simplifiant on a :}$$

$\frac{1}{4} + \frac{1}{3} + \frac{1}{5}$  dont le plus petit commun dénominateur est 36.

$$\frac{1}{4} \text{ de } 36 = 27$$

$$\frac{1}{3} \text{ " } 36 = 12$$

$$\frac{1}{5} \text{ " } 36 = 28$$

$$\frac{37}{36} = 1\frac{1}{36} \quad 67$$

On aura donc en tout :

$$7 + 10 + 11 + 1\frac{1}{36} = 29\frac{1}{36} \text{ Rép.}$$

2.—Quelle est la plus grande des fractions  $\frac{1}{3}$  et  $\frac{1}{5}$  ; quelle est leur différence ?

*Solution :*

En simplifiant, on a :

$$\frac{1}{3} \text{ et } \frac{1}{5}$$

$$7 \times 9 = 63 \text{ dénominateur.}$$

$$\frac{13}{36} - \frac{13}{36} = \frac{1}{36}$$

Rép. la plus grande est  $\frac{1}{3}$  ; la différence est  $\frac{1}{36}$ .

3.—J'ai acheté du drap à \$5.40 pour 3 verges et l'ai revendu \$3.40 pour 4 verges. Combien ai-je gagné sur 15 verges ?

*Solution :*

Le prix d'achat est de :

$$\frac{\$5.40}{3} = \$1.80 \text{ verge.}$$

Le prix de vente est de :

$$\frac{\$8.40}{4} = \$2.10 \text{ la verge.}$$

Le gain par verge est :

$$\$2.10 - \$1.80 = \$0.30 \text{ la verge.}$$

Le gain sur 15 verges sera :

$$\$0.30 \times 15 = \$4.50 \text{ Rép.}$$

4.—Un fonctionnaire dont le salaire annuel

est de \$720, laisse une retenue de 5% au fonds de pension. Combien reçoit-il par mois ?

*Solution :*

Il ne reçoit que \$0.95 par piastre sur son salaire, ou

$$\frac{720 \times 90}{100} = \$648.$$

Il reçoit, par mois :

$$648 : 12 = \$54 \text{ Rép.}$$

5.— Un homme peut faire un ouvrage en 18 jours ; il y travaille 4 jours seul et ensuite, un autre ouvrier qui peut faire l'ouvrage seul en 24 jours vient l'aider à terminer ce qui reste à faire. Combien mettront-ils de jours à terminer l'ouvrage ensemble. Combien chacun recevra-t-il de salaire sur \$21 pour tout l'ouvrage ?

*Solution :*

En un jour le premier fera  $\frac{1}{18}$  de l'ouvrage et en 4 jours  $\frac{4}{18} = \frac{2}{9}$ .

Il reste à faire  $1 - \frac{2}{9} = \frac{7}{9}$ .

Le second fait  $\frac{1}{24}$  par jour.

Ensemble ils feront :

$$\frac{1}{18} + \frac{1}{24} = \frac{4}{72} + \frac{3}{72} = \frac{7}{72}.$$

Pour faire  $\frac{7}{9}$  ou  $\frac{56}{72}$ , ils mettront :

$$\frac{56}{72} \div \frac{7}{72} = 8 \text{ jours.}$$

2° le 1er en 4 + 8 jours, fait :

$$\frac{4}{18} + \frac{8}{18} = \frac{12}{18} = \frac{2}{3}.$$

Le 2e en 8 jours, fait  $\frac{8}{24} = \frac{1}{3}$ .

Le 1er recevra les  $\frac{2}{3}$  de \$21 = \$14, et le 2° \$7 = Rép.

## ALGÈBRE

A et B peuvent ensemble faucher une prairie en 12 jours, A et C en 16 jours et A seul en 20 jours. En combien de temps B et C la faucheront-ils ?

En combien de temps la faucheront-ils en travaillant tous les trois ?

*Solution :*

A et B ensemble en faucheront  $\frac{1}{12}$  en un jour.

A seul en fauchera  $\frac{1}{20}$  en un jour.

$\frac{1}{12} - \frac{1}{20} = \frac{5}{60} - \frac{3}{60} = \frac{2}{60} = \frac{1}{30}$  ; la partie fauchée par B, en un jour.

$\frac{1}{16} =$  la partie fauchée par A et B en un jour.

$\frac{1}{16} - \frac{1}{30} = \frac{15}{240} - \frac{8}{240} = \frac{7}{240}$  la partie que C seul peut faucher en un seul jour.

$\frac{1}{20} + \frac{7}{240} = \frac{12}{240} + \frac{7}{240} = \frac{19}{240}$ , partie que A et C peuvent faucher en un jour.

Ainsi, B et C peuvent faire l'ouvrage en  $240 \div 19$ .

Soit  $x$  ce que A, B, et C peuvent faucher en 1 jour :

$$\frac{1}{20} + \frac{1}{30} + \frac{1}{x} = \frac{1}{x}, \text{ degagez les fractions.}$$

$$12 + 8 + 3 = 24x, \text{ ou } 23x = 240.$$

$$x = 10\frac{2}{3} \text{ jours.}$$

Ainsi, A, B et C en travaillant ensemble faucheront la prairie en  $10\frac{2}{3}$ .

*Preuve :*

A B et C mettront ensemble  $10\frac{2}{3}$  jours, ainsi ils en feront  $\frac{19}{30}$  en un jour.

On a démontré que C peut en faire  $\frac{7}{240}$  ;

$\frac{19}{30} - \frac{7}{240} = \frac{152}{240} - \frac{7}{240} = \frac{145}{240} = \frac{1}{2}$  la partie de l'ouvrage que peuvent faire A et B en un jour, mais ils peuvent faire tout ce travail en 12 jours.

1ère Condition :

Mais on a démontré aussi que B peut faire  $\frac{1}{30}$  de l'ouvrage en 1 jour.

$\frac{145}{240} - \frac{1}{30} = \frac{145}{240} - \frac{8}{240} = \frac{137}{240} = \frac{1}{2}$  la partie que A et C peuvent faucher en 1 jour et ils feront ensemble le travail en 16 jours.

Seconde condition.

$\frac{1}{20} + \frac{1}{30} = \frac{3}{60} + \frac{2}{60} = \frac{5}{60} = \frac{1}{12}$ , partie de l'ouvrage que B et C. font en 1 jour.

$\frac{1}{12} - \frac{1}{20} = \frac{5}{60} - \frac{3}{60} = \frac{2}{60} = \frac{1}{30}$  = la partie faite par A en 1 jour. Ainsi, A seul peut faire l'ouvrage en 20 jours.

DANIEL McSWENNY.

## POÉSIE

## LA VIERGE À LA CRÈCHE :

Dans ses langes blancs, fraîchement cousus,  
 La Vierge berçait son enfant Jésus ;  
 Lui gazouillait comme un nid de mésanges ;  
 Elle le berçait et chantait tout bas  
 Ce que nous chantons à ces petits anges !  
 Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas !  
 Étonné, ravi de ce qu'il entend,  
 Il rit dans sa crèche et s'en va chantant ;  
 Comme un saint lévite et comme un choriste,  
 Il bat la mesure avec ses deux bras ;  
 Et la Sainte Vierge est triste, bien triste  
 De voir son Jésus qui ne s'endort pas !

ALPH. DUCRET.

## Deux beaux jours

(Pour l'Enseignement primaire.)

Notre bien-aimé poète national Crémazie disait à l'occasion du deuxième centenaire de l'arrivée de Mgr de Laval au Canada les nobles vers qui suivent :

O Canada,.....  
 Te souvient-il des jours où, prêtres et victimes,  
 Les fils de Loyola, ces apôtres sublimes,  
 Fécondant de leur sang ton sol régénéré,  
 Rappelaient de la croix les splendeurs primitives ;  
 Et, d'un martyre affreux sanctifiant les rives,  
 Laisseaient à tes enfants leur souvenir sacré ?

Et en terminant *un envoi* à Messieurs du Séminaire de Québec il s'écrie :

Si, du réjouir céleste où son âme immortelle  
 S'enivre des clartés de la vie éternelle,  
 Laval peut contempler ces murs <sup>1</sup> resplendissants,  
 Où, lançant tous ses feux, l'intelligence humaine,  
 Des travaux de l'esprit embrassant le domaine,  
 Fait briller des rayons sans cesse renaissants :

Il doit dire de vous : Ils sont bien mes enfants !

Ces belles paroles de l'auteur infortuné du *Drapeau de Carillon* nous sont revenues à l'esprit le 12 et le 13 du mois dernier lors des grandes fêtes qui ont eu lieu à Québec pour honorer les restes des vaillants

<sup>1</sup> La grande salle de l'Université Laval.

missionnaires Jésuites, les R. P. De Quen, Du Perron et Liégeois, et remercier Dieu de ce que la cause de béatification de Mgr de Laval était introduite en Cour de Rome.

Il y a trente-deux ans, notre barde demandait au Canada français s'il se souvenait des jours où les fils de Loyola allaient verser leur sang pour le Christ et le salut des nations sauvages. He ! bien, pour s'être fait attendre la réponse n'en a été que plus éloquente. Tout Québec a proclamé, mardi le 12 mai 1891, que le Canada catholique se rappelait les services immenses rendus à la Religion et à la Patrie par les membres de la Compagnie de Jésus sous la domination française. Des milliers et des milliers de personnes accompagnaient les cercueils contenant les ossements des R. P. et les ont suivi avec un respect profondément religieux sur tout le parcours de la procession qui dura de 2 à 6 heures du soir, interrompue par trois services religieux des plus imposants. Le clergé, les ordres religieux, les institutions d'éducation depuis les Frères des écoles chrétiennes jusqu'aux Séminaire de Québec et l'école normale Laval, la société St-Jean-Baptiste, les Zouaves pontificaux, les sociétés ouvrières, le gouvernement provincial, les Hurons de Lorette prirent part à la démonstration. Ajoutons à cela une belle journée ensoleillée, la renaissance de la verdure et pardessus tout une joie sincèrement chrétienne.

Le lendemain matin le soleil se leva de nouveau tout radieux et semblait annoncer une fête aussi heureuse que la veille. Une grande messe d'action de grâce fut chantée à la Basilique pour remercier le bon Dieu d'avoir permis l'introduction du procès de béatification du premier évêque de la Nouvelle-France. Nos S. S. les évêques de la province de Québec assistaient à cette cérémonie. Dans la soirée un concert superbe eut lieu dans la grande salle de l'Université.

L'éloquence, la poésie et la musique, personnifiées par S. G. Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, M. l'abbé Gingras, M. J. A. Poisson et tous les artistes québécois, s'étaient donné la main pour honorer dignement la mémoire vénérée de Mgr de Laval. Mgr Bégin, dans une page oratoire qui restera, a proclamé les grandeurs du futur saint. Les deux poètes Gingras et Poisson ont chanté sur leur lyre enthousiaste la sainteté et la gloire du héros du jour.

Le poème de M. Gingras débute ainsi :

On n'emprisonne pas l'aurore : triomphante,  
Elle déploie au ciel sa robe éblouissante  
Et du sein de la nuit s'éleva avec orgueil.  
La mémoire des saints, forte comme l'aurore,  
A l'heure où l'Éternel lui commande d'éclorre,  
Brisa les portes du cercueil.

-----  
Ainsi renaît Laval. Avant même que Rome,  
Pour scruter chaque pli du passé de cet homme,  
Ait allumé là-bas son immortel flambeau,  
Il jaillit de sa tombe une aurore vermeille,  
Et le pays redit : " C'est Laval qui s'éveille,  
C'est l'aurore d'un saint nouveau ! "

M. Poisson a fait des rapprochements très heureux. Parlant de la mort de Mgr de Laval, il dit :

Mais son corps repose dans l'antique chapelle  
Et gage de triomphe et d'immortalité,  
On dirait que ce cœur de nature immortelle  
Tout ceux qui l'ont suivi, tour à tour l'ont porté.

Quand de Vaudreuil vaincu désertait ce rivage,  
Lorsque sonnait le glas d'un peuple qui s'éteint,  
Si Ponthriant debout, put conjurer l'orage,  
C'est, ô noble Laval, ton cœur qui le soutint.

Plus tard, quand Plessis, seul contre la métropole  
Déjouait d'Albion le perfide dessein,  
Quand de ce rôle immense il chargeait son épaule,  
C'est ton cœur, ô Laval, qui battait dans son sein.

-----  
Il nous le montre ensuite contemplant les fruits de ses saints travaux :

Gardiens toujours jaloux de l'église romaine,  
Ici sont réunis tes nombreux successeurs ;

Ils se sont partagé ton immense domaine.  
De Paroche sainte ils sont les vaillants défenseurs.

Talisman de succès, ta touchante devise  
Est la leur : " paratum pectus ad omnia. "  
Mais au gémissement de ta naissante église  
A succédé partout l'alégre " alleluia. "

Car au plus haut sommet de l'œuvre colossale  
Que ton zèle pieux sur ces rives fonda,  
D'un travail séculaire, ô couronne royale,  
Luit la pompe romaine, orgueil du Canada.

Puis l'auteur s'adresse au grand évêque lui-même :

Comme toi Frontenac est devenu poussière,  
Mais après deux cents ans de lutte, de dangers.  
Vous revêchez encore, tous les deux sous la pierre :  
Laval, c'est Taschereau, Frontenac, c'est Angers.

Il termine en faisant délicatement allusion aux translations des vénérables restes des P. Jésuites missionnaires :

Où ! nous sommes encore Français et catholiques ;  
Et si sur cette terre un seul en a douté  
Ah ! répondez pour nous, vénérables reliques  
Qu'hier on promenait à travers la cité.

Voilà deux jours qui vivront longtemps dans le souvenir des Québécois et nous font espérer de grandes choses pour l'avenir de notre race et de notre religion sur ce sol d'Amérique.

C. J. M. G. N. A. N.

### Rendons notre enseignement plus pratique

Sous ce titre M. C. A. E. Lefèvre, professeur à l'école normale Laval, a publié dans l'*Electeur* du mois d'avril dernier une série d'articles des plus intéressants. M. Lefèvre veut que l'école soit une préparation à la vie réelle, et il a raison. C'est pour cela qu'il fait un magnifique plaidoyer en faveur de l'introduction des travaux domestiques dans les écoles de fille, les couvents. Bien entendu, les écoles primaires ne sauraient maintenant se plier à cette exigence ; l'auteur le dit

lui-même en commençant son étude. Quand le temps et l'espace nous le permettront nous analyserons plus en détail le beau travail de notre confrère et nous nous proposons de le suivre dans ses prochains écrits, car le sujet n'est qu'ébauché.

Pour aujourd'hui nous nous contentons de signaler le zèle et les efforts qu'un des nôtres déploie en faveur de la grande cause de l'éducation.

C. J. M.

### BIBLIOGRAPHIES

Nous accusons réception avec remerciements des ouvrages qui suivent :

**BOURREAUX ET MARTYRS.** — Conférence donnée à l'Institut canadien d'Ottawa, par J. J. F.—En vente à Joliette, au bureau de *l'Étudiant*.

**PRÉCEPTES DE L'HYGIÈNE Scolaire,** par le Dr. J. I. Desroches. Publié par le *Journal d'Hygiène* de Montréal. Nous recommandons ce dernier travail à tous ceux qui s'occupent de la question des écoles.

La deuxième édition du **CODE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE** de M. P. DeCazes nous arrive à l'instant.

Le distingué Secrétaire du Conseil de l'Instruction publique a droit aux félicitations de tous pour les services qu'il rend aux autorités scolaires, en publiant avec un soin qui lui fait honneur toutes les lois de notre province se rapportant à l'éducation.

C. J. M.

### Hygiène publique et secret Médical

#### Pieds.

(suite)

Nous avons déjà parlé de la chaussure. Quelques mots sur les soins à donner aux

pieds compléteront notre précédente étude.

Si vous avez les pieds trop tendres, comme on dit, et sujets à des sueurs très désagréables, employez le lycopode.

Mieux encore ; matin et soir prenez un bain d'eau tiède, si vous ne pouvez souffrir l'eau froide et essuyez-vous avec un linge de toile bien sec.

Changez, si vous le pouvez, de chaussettes tous les jours, et ne souffrez pas, dans cette partie extrême de votre individu, la moindre malpropreté.

Ce sont là des avis qui pourront paraître naïfs, mais par combien sont-ils suivis ?

#### Poudres dentifrices

On connaît notre opinion sur les soins qu'il faut apporter aux dents pour en entretenir la scrupuleuse propreté, et en conserver pur l'émail qui fait le charme de nos bouches. Quoi de plus joli que de jolies dents ? Quoi de plus laid qu'une dentition defectueuse. Il importe donc qu'on y prenne garde. Les poudres dentifrices en usage aujourd'hui, de quelque nom fantaisiste qu'on les appelle, voire la cendre de cigare que d'aucuns recueillent avec tant d'amour dans de vulgaires cornets de papier ou le charbon en poudre, ne sont pas pour provoquer nos récriminations. Les eaux dont on se sert habituellement ne présentent pas non plus d'inconvénients contre lesquels nous ayons à nous élever. Ce que nous recommanderons avec insistance, c'est que les brosses ne soient pas à crins rudes, mais se prêtent au contraire avec souplesse à l'usage qu'on en fait. Inutile de dire que nous proscrivons les épingles, qui interviennent trop souvent dans nos préoccupations dentaires et qui entament facilement le précieux émail que nous ne saurions trop préserver de toute altération.

#### Rideaux

La question des rideaux est très contro-

versée, et ne nous semble pas présenter l'intérêt que l'on veut bien lui donner.

L'aspect d'un lit tout nu dans une chambre à coucher n'a rien qui nous plaise précisément. Le rideau sera donc un ornement ou plutôt un complément de l'ameublement général. Il a de plus cet avantage d'intercepter plus ou moins le jour qui peut nous blesser les yeux quand il est trop vif. Nous ne sommes pourtant pas partisan des rideaux trop lourds, trop pompeux, trop solennels, qui donnent, prétend-on, une certaine solennité aux appartements. Ils étouffent. Les étoffes légères, qui laissent filtrer la lumière tout en empêchant son brutal envahissement, devront être adoptés de préférence. C'est peut-être moins imposant, mais à coup sûr, l'élégance y gagne, et c'est déjà quelque chose.

#### *Tabatière*

Les rois, jadis, quand ils voulaient donner à un de leurs sujets un témoignage d'estime et de sympathie, leur faisaient cadeau d'une tabatière enrichie de diamants.

Les plus sages en ornaient leurs cheminées, ou précieusement les conservaient dans des armoires *ad hoc*. Quelques monomanes en ont fait des collections assez pittoresques.

Quant à y enfouir du tabac, pour de là se le fourrer dans le nez, voilà ce que nous ne comprenons guère. La poudre sternutatoire si *prisée* de nos aïeux et si en vogue aujourd'hui, a toute notre désapprobation. Au point de vue hygiénique, elle ne signifie absolument rien ; elle ne signifie absolument rien au point de vue où nous nous plaçons, c'est-à-dire de la propreté, elle devrait être sévèrement exclue de toute compagnie qui se respecte. On nous comprend, sans que nous soyons obligé d'entrer dans de répugnants détails.

#### Dictons et pensées tirés des Auteurs

L'homme bas et rampant juge les autres bas et rampants ; le jaloux les marque au signe de l'envie et s'ignore lui-même ; mais tout le monde le montre du doigt.

\* \* \*

L'Envie déborde des yeux et des lèvres comme la bave d'un serpent, mais d'un serpent hypocrite qui prêcherait la vertu pour qu'on glisse sur son vice.

\* \* \*

Il y en a qui s'ennuient de tout, mais dont les longueurs et l'extravagance n'ont rien qui doive choquer ; ils n'y songent pas !

\* \* \*

Certain potier ne trouverait bons que ses pots.

\* \* \*

Certain mystique ne trouve aimables que ses fautes.

\* \* \*

Si vous avez un peu de générosité dans l'âme, exercez-la au profit des absents ; tant de lâches les calomnient ou les attaquent, qu'on aime à savoir qu'il y a là de temps en temps un homme résolu pour s'indigner et pour répondre.

\* \* \*

La jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite.

\* \* \*

Les esprits médiocres condamnent ce qui passe leur portée.

\* \* \*

C'est dans l'adversité et au milieu des grandeurs que l'homme se révèle tel qu'il est.



**RECUEIL**  
DE  
**LEÇONS DE CHOSES**

*à l'usage des Ecoles Primaires, Modèles et Académiques, des Collèges, Couvents, etc., etc.*

**Par J. B. CLOUTIER**

*Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "l'Enseignement primaire."*

~~~~~  
Ce livre est indispensable à tous instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome, J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

---

LIVRES CLASSIQUES

~~~~~

**GRAMMAIRE DE LHOMOND**

AVEC SYNTAXE

*Revue par J. B. CLOUTIER*

~~~~~

**DEVOIRS GRAMMATICAUX**

PAR LE MÊME

~~~~~

**METHODE RATIONNELLE DE LECTURE**

OU LE

**PREMIER LIVRE DES ENFANTS**

PAR LE MÊME

~~~~~

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.

---